



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9671^e séance

Judi 27 juin 2024, à 10 h 5

New York

Provisoire

Président : M. Hwang (République de Corée)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Afonso
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M ^{me} Jurečko
Suisse	M ^{me} Chanda

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2024/501, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Chine, Équateur, France, Guyana, Japon, Malte, Mozambique, République de Corée, Fédération de Russie, Sierra Leone, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2738 (2024).

La séance est levée à 10 h 15.